

GRUPE DES ÉLUS « PAVILLY DEMAIN »

Handicap et accessibilité

Dans les communes de 5000 habitants et plus, le code général des collectivités territoriales a prévu de créer une **commission communale pour l'accessibilité** des personnes en situation de handicap. A Pavilly, celle-ci a été constituée en 2014 et dresse un **constat annuel** d'accessibilité des établissements accueillant du public, de la voirie, des transports... et doit recenser l'offre de logements accessibles sur la commune. Ce bilan doit être présenté en conseil municipal.

Un agenda d'accessibilité programmé Ad'Ap pour tous les bâtiments accueillant du public a été élaboré en 2016 dont le coût total de travaux s'élève à 676 700 € TTC. Le délai d'exécution des travaux de mise en conformité est de 6 ans.

La commission réunie en début d'année 2019 a dressé un bilan des actions 2018.

Pour les voiries et espaces publics, un premier diagnostic réalisé en 2017 n'a pas été validé dans sa totalité par la communauté de communes dont la compétence porte sur le diagnostic et une nouvelle étude sera lancée en 2019.

Pour les **établissements recevant du public, aucune réalisation n'a eu lieu en 2017 et 2018**, faute d'avoir pu obtenir la subvention départementale à temps. Sur un total de 676 700€ seul 19 657€ ont été réalisés en 2016. Les travaux prévus au budget 2018 pour 14 510 € n'ont pas été réalisés et seront reportés en 2019. Nous serons vigilants quant à leur inscription au prochain budget. Cela concerne différents bâtiments : Maison pour tous, Viardière, Halle aux grains, salle du Cogetema, Dame Blanche....

Actuellement, **aucun recensement des logements accessibles** sur la commune n'a été organisé. Les difficultés présentées sont d'ordre organisationnel et budgétaire. La commune va solliciter la communauté de communes pour une aide au recensement.

Quant au **registre d'accessibilité** destiné à informer sur l'accessibilité des établissements recevant du public, il n'est pas réalisé. Il devait être mis en place dès septembre 2017. En 2019, des formations spécifiques à destination du personnel communal devraient être mises en place pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Pavilly comptant un nombre important de personnes âgées, ou à mobilité réduite est donc très largement concernée par ce plan d'accessibilité. Souhaitons que ces préconisations deviennent réalité en 2019 pour le bien-être et bien vivre de tous !

Patrick DOUILLET – Michèle DEMARES –
Emile ONNIENT – Daniel RENDU

GRUPE MAJORITAIRE « PAVILLY ENERGIE »

Le Grand Débat National à Pavilly

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe a organisé le 26 février dernier une réunion salle de la Dame Blanche pour que les habitants de la Comcom puissent s'exprimer dans ce grand débat. Quelques personnes se sont déplacées pour rapporter leurs doléances et proposer des solutions à leurs requêtes.

Le grand débat donne la parole aux Français sur quatre questions majeures :

- La transition écologique (comment mieux accompagner les Français dans leur vie quotidienne pour se loger, se déplacer, se chauffer),
- La fiscalité (comment la rendre plus juste, plus efficace, plus compétitive et plus lisible),
- La démocratie et la citoyenneté (comment faire évoluer la pratique de la démocratie et de la citoyenneté),
- L'organisation de l'Etat et des services publics (comment faire évoluer cette organisation pour la rendre plus proche des Français et plus efficace).

Ce grand débat constitue l'une des propositions du chef de l'Etat pour sortir de la crise des gilets jaunes qui perdure depuis le 17 novembre. Il veut ainsi permettre aux Français de s'exprimer, de participer à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Des élus de la Communauté de Communes ont animé la réunion, ils se sont répartis sur les quatre thématiques proposées. Toutes les remarques, propositions, demandes vont être remontées au plus haut niveau de l'Etat. Il en est de même pour les cahiers de doléances qui sont à disposition dans les mairies de notre pays.

Souhaitons que tout ce débat ne soit pas qu'un trompe-l'œil, que malgré la diversité des demandes, on puisse établir une ligne directrice qui permettra d'améliorer les choses pour la majorité des Français. Cette initiative est à louer. C'est la première fois que l'on nous donne la parole de cette façon depuis 1789...

Pour la liste « Pavilly Energie »
Stéphane REMOUSSIN